



LYON
FREE
BIKE

RÈGLEMENT
LYON FREE BIKE
ÉDITION 2018

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS	3
CONSIGNE SACS / VESTIAIRES / DOUCHES.....	4
RETRAIT DES PLAQUES DES CADRES	4
TARIFS INSCRIPTIONS INTERNET	5
ANNULATION / MODIFICATION D'INSCRIPTION	7
MATÉRIEL AUTORISÉ	8
SERVICE MEDICAL.....	8
ASSURANCE	8
UTILISATION D'IMAGE / CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL	9
OFFRE ENTREPRISES	9

GÉNÉRALITÉS

Lyon Free Bike est une randonnée sportive organisée par Lyon VTT, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

Lyon Free Bike est une randonnée et non une épreuve chronométrée et ne donnera lieu à aucun classement. Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle. Le parcours se fera à allure libre dans le strict respect du Code de la Route (rouler à droite, s'arrêter aux feux rouges, respecter les «stop» et «cédez le passage»...) et des autres usagers de la ville (piétons, automobiles...). Il est à noter que, même à vélo, tout manquement au Code de la Route peut être sanctionné d'une suspension du permis de conduire voiture.

Les carrefours seront surveillés par des signaleurs agréés et des fonctionnaires de la police municipale. Tout manquement aux règles du Code de la Route et tout comportement dangereux sera sanctionné par un retrait de la plaque de cadre. Les différents parcours seront fléchés par des panneaux directionnels. Les parties techniques ou délicates seront également signalées. Les portions privatisées sont réservées aux participants inscrits et disposant de la plaque de cadre Lyon Free Bike 2018. Les cyclistes non-inscrits ne seront pas autorisés à prendre le départ ni à pénétrer dans les zones privées ou réservées pour l'événement ce qui les privera d'une grande partie du parcours.

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévu dans le meilleur esprit sportif possible.

Tout véhicule suiveur à moteur est interdit sur le parcours.

Inscription

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf pour les coureurs ayant souscrit le forfait « garantie annulation » et pour raison médicale (voir conditions dans la rubrique assurance annulation).

Tout engagement est personnel mais le transfert d'inscription est autorisé et se fait directement depuis le compte coureur du cédant. L'organisation décline toute responsabilité en cas de litige entre les deux parties. Toute personne disposant d'une plaque de cadre acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. La plaque de cadre devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.

PARCOURS

Quatre parcours sont proposés aux participants :

PARCOURS XL - 60 KM

PARCOURS L - 46 KM

PARCOURS M - 32 KM

PARCOURS DECOUVERTE – 23 KM

LIMITE D'ÂGE

Parcours XL - 60 Km : plus de 15 ans accompagné d'un adulte inscrit et identifié pour les mineurs, avec accord parental.

Parcours L - 46 Km : plus de 15 ans accompagné d'un adulte inscrit et identifié pour les mineurs, avec accord parental.

Parcours M - 32 Km : à tous les enfants de plus de 12 ans accompagné d'un adulte inscrit et identifié pour les mineurs, avec accord parental.

Parcours Découverte - 23 Km est ouvert aux enfants de plus de 8 ans, accompagnés par un adulte inscrit et identifié, avec accord parental. À noter que le parcours Parcours M - 32 Km comporte des passages difficiles et il appartient à l'adulte responsable de juger du niveau de chaque enfant.

CONSIGNE SACS / VESTIAIRES / DOUCHES

Il n'y aura malheureusement pas de consigne sacs, ni de vestiaires ou de douches. Prenez les dispositions nécessaires avant le Jour J.

RETRAIT DES PLAQUES DES CADRES

La participation aux épreuves nécessite le port de la plaque de cadre sur le vélo est obligatoire. Elle ne devra en aucun cas être réduit, découpé ou plié.

Les plaques de cadre seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et de votre carte de retrait et ce à titre individuel le :

Samedi 8 septembre 2018 de 9h00 à 18h00 et le dimanche 9 septembre 2018 à partir de 7h

Parc de Gerland - 24 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

TARIFS INSCRIPTIONS INTERNET

Parcours XL - 60 Km		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	1000 premiers dossards	35 €
	Dossards restants	37 €
	Inscriptions sur place	40 €
Garantie annulation		6 €

Parcours L - 46 Km		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	1000 premiers dossards	30 €
	Dossards restants	32 €
	Inscriptions sur place	36 €
Garantie annulation		5 €

Parcours M - 32 Km		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	1000 premiers dossards	27 €
	Dossards restants	30 €
	Inscriptions sur place	34 €
Garantie annulation		4 €

Parcours Découverte - 23 Km (+10 ans)		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	1000 premiers dossards	17 €
	Dossards restants	20 €
	Inscriptions sur place	24 €
Garantie annulation		3 €

Parcours Découverte - 23 Km (8 – 10 ans)		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	Pré-inscriptions	5 €
	Inscriptions sur place	5 €

Free Race		
Départ le samedi 8 septembre 2018	1000 premiers dossards	20 €
	Dossards restants	28 €
	Inscriptions sur place	32 €
Garantie annulation		4 €

Parcours Découverte - 23 Km – Rouler pour elles		
Départ le dimanche 9 septembre 2018	1500 premiers dossards	25 €
	Dossards restants	28 €
	Inscriptions sur place	32 €
Garantie annulation		3 €

Le prix d'inscription comprend :

_ Le cadeau de bienvenue pour tous / La plaque de cadre pour vous permettre d'accéder au parcours et aux ravitaillements

ANNULATION / MODIFICATION D'INSCRIPTION

Transfert de dossard

Le transfert de dossard à une autre personne est possible en passant par le site internet du Lyon Free Bike dans la rubrique infos pratiques. **Il est obligatoire de suivre cette procédure si vous souhaitez transférer votre dossard.**

Il est possible jusqu'au 5 septembre 2018. Aucun changement ne sera effectué sur place.

Le remboursement de la personne cédant son dossard sera effectué une fois l'inscription de la personne remplaçante effectuée. Les frais de transaction ainsi que 3 euros en frais de remboursement seront retenus.

Garantie annulation coureur

Assuré : toute personne qui aura au moment de son inscription souscrit à la garantie annulation au moment de son inscription.

- Garantie d'acceptation : un accident, une maladie grave, incapacité de pratiquer le vélo.

Il est nécessaire de fournir un certificat médical signé et tamponné par le médecin attestant de la contre-indication à participer à la course.

Condition d'indemnité : Toute demande de remboursement devra nous parvenir accompagnée du certificat médical, au plus tard le 5 septembre 2018 cachet de la poste faisant foi à Extra Sports – Lyon Free Bike – 5, rue vauban – 69006 Lyon.

Remboursement : 2 euros en frais de transaction, 4 euros de frais de remboursement et la garantie annulation seront retenus sur le prix de la course.

Annulation course

Les organisateurs peuvent être amenés à modifier le parcours ou annuler l'épreuve en cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour cause d'épidémie, d'événement climatique ou de catastrophe naturelle aucun remboursement ne sera possible (un report éventuel d'une partie des frais d'inscription pourra être envisagé pour l'année suivante pour les personnes ayant souscrit à la garantie annulation uniquement).

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile organisateur mais déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de vol, détérioration de matériel individuel... pendant la durée de la randonnée ou sur le site Départ/Arrivée.

MATÉRIEL AUTORISÉ

- Seuls les VTT et tandems VTT sont acceptés sur les PARCOURS XL - 60 KM, PARCOURS L - 46 KM ET PARCOURS M - 32 KM.
- Les vélos robustes type VTC, les enfants sur des portes vélo ou dans des remorques attachées à un vélo sont acceptés sur le Parcours Découverte. Les vélos doivent être en bon état de fonctionnement : embouts de guidons bouchés, absence de parties saillantes, freins en parfait état de fonctionnement, nécessaire de réparation pour crevaison. Le port du casque homologué est obligatoire pour tous les participants, sur tous les circuits y compris les enfants en siège vélo. Les participants sans casque ne sont pas autorisés.

SERVICE MEDICAL

Une assistance médicale, composée de secouristes et sauveteurs, ainsi qu'une équipe médicosportive sera en place sur le parcours et à l'arrivée. Chaque concurrent doit installer la plaque de cadre fournie par l'organisateur sans y apporter de modification.

ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

UTILISATION D'IMAGE / CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Utilisation d'image

Les participants autorisent les organisateurs de Lyon Free Bike ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à Lyon Free Bike sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi. Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.

CNIL

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité d'Extra-Sports qui est la société responsable du traitement de ces données.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par Extra-Sports. Par l'intermédiaire d'Extra-Sports, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires.

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation: par email à l'adresse info@lyonfreebike.com, ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à Extra Sports - Lyon Free Bike - 5,rue vauban - 69006 Lyon.

Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez.

Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures - jours ouvrables-, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2018 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

OFFRE ENTREPRISES

L'ensemble des participants inscrits dans le cadre de l'offre entreprises s'engage à prendre connaissance de ce règlement et à le signer.